



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DE LA COOPÉRATION

REPUBLIQUE DU BENIN

01 BP 318
Cotonou – Bénin
Tél : +229 21 30 67 36
Fax : +229 21 30 56 81
Mail : MAEC-SG@gouv.bj

**Allocution du Secrétaire Général
du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
à l'occasion de la célébration de la fête nationale (1^{er} août)
de la Confédération suisse**

Cotonou, le 02 août 2018



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération empêché m'a chargé de vous présenter ses regrets et de délivrer en son nom, le message dont la teneur suit :

Je cite :

- Madame la Directrice résidente du Bureau de la Coopération suisse au Bénin,

- Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et consulaire,

- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales accréditées auprès du Bénin,

- Distingués invités,

- Mesdames et Messieurs,



« C'est pour moi un réel plaisir de conduire la délégation du Bénin à la présente cérémonie de commémoration de la fête nationale de la Confédération suisse dont les festivités, chaque année, coïncident avec celles de la célébration de l'accession de mon pays à la souveraineté internationale.

Il est en effet heureux de constater, au-delà de l'excellente qualité des relations qui lient nos deux pays, que la date du 1^{er} août nous rassemble autour d'un événement aussi important pour nos deux Etats et nos deux peuples.

Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour transmettre les vœux de bonheur, de paix et de prospérité du Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin, au Peuple ami de la Confédération suisse, et, tout particulièrement, à l'endroit de Son Excellence Monsieur Alain BERSET, Président de la Confédération suisse avec qui il a eu, à la faveur de sa dernière visite de travail dans votre pays, des entretiens fructueux, dont les conclusions définissent de nouvelles perspectives de coopération, dans le dessein de la consolidation de nos liens d'amitié et de coopération.

La visite du Président de la République du Bénin à Berne, le 22 mai 2018, a en effet abouti à la signature de deux (02) importants Accords de partenariat, dans le cadre notamment de la mise en œuvre de la stratégie de coopération suisse au Bénin, à savoir :

- l'Accord relatif à l'Entreprenariat stratégique pour des Opportunités d'Investissements renforcés (ESPOIR) ; et
- le Programme d'Appui au Plaidoyer des Faïtières des Organisations socio-professionnelles agricoles (AP/OSP).

De même, la signature par les deux États, le 28 juin 2018 à Cotonou, de l'Accord relatif à la 2^{ème} phase du programme de développement des infrastructures économiques et marchandes (PDIEM), d'un montant de 5 milliards de F CFA, illustre davantage le dynamisme de la coopération bénino-suisse.

Madame la Directrice résidente,

Distingués invités,

L'engagement de la Suisse aux côtés du Bénin, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et pour le mieux-être des populations, honore votre pays et je voudrais, en ce jour spécial, vous exprimer la profonde gratitude du Peuple béninois pour cette contribution appréciable en faveur de sa croissance et de son développement.

Pour finir, je m'en voudrais de ne pas souhaiter la bienvenue à la délégation suisse arrivée au Bénin dans le cadre de la co-célébration par les municipalités de Cotonou et de Genève de la fête du 1^{er} août, édition 2018, qui fait écho à l'édition précédente, organisée dans votre

pays. Tout ceci traduit la qualité excellente de nos relations, dont je voudrais en appeler au renforcement.

Vive l'amitié et la coopération entre le Bénin et la Suisse !

Je vous remercie »».

Fin de citation

